



Comité Départemental de Roller et Skateboard 72

☰ Maison des sports

29, boulevard Saint-Michel

72000 LE MANS

☎ 02 52 19 21 45

✉ [contact@cds72.fr](mailto:contact@cds72.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2019

**12 clubs sur 16 sont représentés, totalisant 70 voix sur 83 :** Anille Braye Roller (3), Association Sportive de Sablé sur Sarthe Roller Sports (5), Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports (11), Mamers Roller Sport (5), Roller Derby 72 (5), Roller Maine Cœur de Sarthe (11), Roller Sports Club de Connerré (5), Roller Sports Fléchois (5), Roul'Mans (14), Snam And Co (1), VSF La Ferté Bernard (3), Wolf 72 Roller Hockey (2),

Ne sont donc pas représentés : ADEL Roller Sport (5), Champagné Roller Team (2), La Tribu Rollers (1) et Le Mans Roller Racing CSSG (5).

**Membres du conseil d'administration** présents : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale, Boris Lelarge, trésorier, Jean-Marie Hubert, secrétaire, Sophie Frebet, membre du bureau (roller derby), Laure Jamaux (stages et formation), Mathilde Simonin (artistique et roller dance), Jérémy Hériveau (skateboard), Laurent Blanche (arbitrage), Nicolas Vannier (roller hockey), Patrick Pénault (randonnée) et Philippe Delavenne (course).

Cyrille Henrio (freestyle) n'est plus licencié dans le département.

**Représentantes des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale**, présentes : Catherine Gallais et Marie Morice.

Philippe Stevenot est excusé. Julie Chevet a renoncé à cette représentation et Jocelyn Bisson n'est plus licencié.

**Représentante de la Junior tribu** : Naïa Vavasseur (Roller Maine Cœur de Sarthe [RMCS]).

Sont absentes : Camille Glandais (Roul'Mans), Erine Guays-Stutz (Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports [JSCRS], rookie), Laura Desmaële (JSCRS), Maëve Jeandel (RMCS, rookie) et Marylou Savart (Roul'Mans, rookie).

**Le quorum ayant été constaté, le président** ouvre la séance, dit l'émotion et l'honneur qu'il ressent à présider pour la première fois l'assemblée générale. Il en annonce le déroulement en plusieurs temps :

- les interventions du médecin référent et de la Junior tribu ;
- les rapports des membres du bureau et de l'agent de développement ;
- les rapports des responsables des commissions ;
- l'élection au conseil d'administration et autres sujets.

## **1<sup>ère</sup> PARTIE – MEDECIN REFERENT ET JUNIOR TRIBU**

### **Intervention du docteur Dib, médecin référent du comité.**

Le docteur Antoine Dib est médecin anesthésiste, médecin urgentiste et médecin du sport. Il officie déjà à ce titre pour le compte du comité départemental olympique et sportif (CDOS) ainsi que du club Elite Sarthe et a accepté de redevenir le médecin référent du comité départemental de roller et skateboard (CDRS).

Son rôle est bénévole et son champ d'action se limite aux difficultés rencontrées par les compétiteurs, les autres pratiquants devant se tourner vers leur médecin habituel.

Au plan pratique, les consultations ont lieu au centre hospitalier du Mans, à la demande, exclusivement par l'intermédiaire du CDRS qui transmet au docteur Dib les coordonnées du sportif concerné.

Un rendez-vous est alors donné par le docteur Dib dans un bref délai, généralement le soir entre 17h30 et 20h, pour une consultation. En cas de nécessité de suivi par un autre spécialiste, le rendez-vous est pris par le docteur Dib afin de comprimer les délais.

A une question sur les tests d'effort, le docteur Dib indique qu'en l'absence de locaux adaptés et de temps, il ne les pratique plus ; ceux-ci sont effectués au pôle santé sud.

### **Présentation de la Junior tribu, par Naïa Vavasseur.**

La Junior tribu est une sorte de conseil d'administration des jeunes de 10 à 17 ans, expérience menée par le CDOS et la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Plusieurs clubs sportifs en ont institué une, le CDRS étant le seul comité à l'avoir proposé.

Elle est aujourd'hui constituée de 6 jeunes filles représentant 3 clubs (JSCRS, RMCS et Roul'Mans) et 4 activités (course, freestyle, roller hockey et bénévolat). Elle est évidemment ouverte à d'autres jeunes intéressés, garçons et filles, notamment pour y représenter d'autres clubs et d'autres disciplines. Une première réunion a eu lieu pour organiser le groupe au cours de laquelle trois rookies ont été désignées, constituant ainsi un bureau. Une prochaine séance entrera dans le vif du sujet pour faire émerger les propositions.

L'objectif est d'être à l'écoute des idées des jeunes et de les aider à les mettre en œuvre. Un budget de 250€ leur est dédié par le CDOS et une adresse électronique spécifique sera l'un de leurs moyens de communication.

Les applaudissements de l'assemblée traduisent l'intérêt porté aux initiatives des jeunes pour le développement des activités du roller et du skateboard.

### Rapport moral du président, Gérard Beaujeu.

Ce rapport présente quelques éléments de la saison passée qui seront repris dans le détail par les responsables des commissions et propose des lignes directrices pour la dernière année de l'olympiade 2016/2020.

**Concernant la saison passée**, le président évoque brièvement le nombre de licenciés, la diversité des activités, quelques résultats significatifs, l'offre de formations, le médecin référent, la Junior tribu.

Selon les statistiques fédérales, **le nombre de licenciés en Sarthe**, lors de la dernière olympiade, était de 853 en moyenne annuelle (écart entre 807 et 919). Il est, sur l'olympiade 2016/2020 provisoirement déjà supérieur à 1.000 (écart entre 1.167 et 946, ce dernier chiffre [à la date du 21 novembre] de la saison en cours n'étant pas définitif). Une progression de 22% en moyenne, d'une olympiade à l'autre, est évidemment un motif de satisfaction et ce succès est à mettre, en premier lieu, au crédit du dynamisme des clubs.

**La diversité des activités proposées** n'est pas étrangère à la progression du nombre de licenciés et on mesure l'impact du roller derby désormais bien installé en Sarthe, la progression de nouvelles disciplines comme l'artistique et la danse, l'introduction du skateboard aux prochains jeux Olympiques. Les efforts menés pour obtenir des équipements conformes à nos pratiques devraient soutenir le développement du roller derby et du roller hockey aujourd'hui freinés par l'absence de salles adaptées ou disponibles.

Les clubs ont eu **des résultats de référence** : ainsi des titres et podiums nationaux ont été obtenus en course par le Mamers RS et par le RMCS et de très bons résultats également en freestyle par le RMCS et par Roul'Mans. On peut souligner la notoriété acquise par le Roller Derby 72 auquel est confiée depuis deux ans l'organisation d'une journée de championnat de France. En termes de présence, mais aussi de résultats, les clubs sarthois se sont illustrés dans des courses d'endurance open : 24h de Quiberon, 12h de La Faute sur Mer, marathon et semi-marathon de Paris...

**L'offre de formations est importante** et s'adresse à toutes les catégories de pratiquants. Les stages départementaux sont assurés par des encadrants qualifiés et leur coût est pris en charge partiellement par le comité pour les licenciés du département de la Sarthe. Il est donc regrettable que trop de stages soient annulés, principalement du fait d'absence de réponse de licenciés, se déclarant pourtant intéressés, dans les délais nécessaires à l'organisation, ainsi que du fait de l'absence de propositions d'équipements destinés au déroulement de ces séances. Tout cela est donc largement perfectible.

Le docteur Dib a exposé l'intérêt qu'il y avait, notamment pour les plus jeunes compétiteurs, à disposer d'**un médecin référent** afin de traiter dans une structure compétente les difficultés rencontrées.

Enfin, c'est avec une grande attention que le comité suit la mise en place de **la Junior tribu**. Cette expérience est sans doute moins aisée à mettre en œuvre qu'à l'intérieur d'un club, ce qui en fait un vrai challenge.

**La dernière année de l'olympiade** est traditionnellement tournée vers la suivante afin d'en dégager des lignes directrices. Il appartiendra à l'équipe qui se mettra en place pour 4 ans en 2020 d'adopter un plan de développement qui sera un document de référence pour les clubs et pour nos partenaires. Cette même année verra le renouvellement des instances régionale et fédérale, et également des conseils municipaux, ce qui peut avoir quelque incidence sur la vie des clubs.

Sans être très original, deux volets peuvent être explorés afin de **consolider les disciplines existantes** d'une part, de **faire vivre au sein de la fédération des disciplines qui ne s'y expriment pas ou guère** d'autre part : ce peut être le cas du skateboard dont l'inscription aux jeux Olympiques induit des qualifications, l'organisation de championnats et, donc, d'adhésion à la fédération ; la trottinette ne demande également qu'à se développer mais est restée le parent pauvre de la fédération jusqu'ici.

La réussite dépend des moyens que le comité pourra conserver et développer :

- au premier chef, l'emploi de l'agent de développement dont le financement, assuré aux 2/3 par des prestations effectuées pour le compte de la ligue régionale et de collectivités territoriales, est à diversifier pour lui dégager plus de disponibilité dans l'accompagnement du développement du roller et du skateboard en Sarthe ;
- la recherche d'équipements adaptés à toutes les pratiques et (pourquoi pas ?) prétendre à un lieu dédié au roller ;
- un investissement plus affirmé dans la communication ;
- des activités incitant les clubs à se retrouver ;
- les idées de la jeunesse avec la Junior tribu.

#### **Rapport d'activité du secrétaire, Jean-Marie Hubert.**

Ce rapport fait état des séances du conseil d'administration, des réunions du bureau et de la représentation du comité en diverses circonstances.

**Le conseil d'administration**, depuis la dernière assemblée générale, le 9 novembre 2018, a tenu séance cinq fois :

- dès le 9 novembre 2018, pour désigner son nouveau bureau,
- le 24 janvier,
- le 4 avril, avec invitation des responsables de clubs,
- le 4 juillet en fin de saison sportive,
- et le 3 octobre en début de l'actuelle saison.

Les comptes-rendus en sont publiés sur le site du comité départemental. La prochaine réunion aura lieu le 23 janvier prochain.

**Le bureau**, durant la même période, en sa formation restreinte du mardi matin (président et secrétaire assistés de l'agent de développement), s'est réuni une quarantaine de fois pour traiter des affaires courantes. Les deux autres membres du bureau (Boris et Sophie) ont un compte-rendu immédiat de ces réunions et sont saisis explicitement pour les décisions engageant le comité : ce fut le cas, le 11 juin, d'une part, pour lancer l'expérience de la Junior tribu, d'autre part, pour le choix d'un médecin référent.

**La représentation du comité** a été assurée en une trentaine d'occasions par des membres du bureau lors de réunions, invitations ou événements depuis le 4 avril dernier (le point avait alors été fait depuis l'assemblée générale du 9 novembre jusqu'à cette date, en raison de l'invitation faite aux clubs d'être présents au conseil d'administration du printemps).

Ce fut le cas **auprès de clubs** :

- les 4 et 5 mai, au tournoi de roller derby organisé par Roller Derby 72 ;
- le 25 mai, au championnat régional sur piste organisé par le club de La Ferté Bernard ;
- le 8 juin, à la fête des lacs de La Flèche où le club local tenait un stand de démonstration de roller ;
- avec La Tribu Rollers, le 28 mai, pour le lancement d'un challenge « jeune » aux 24h rollers du Mans, les 11 et 13 juin, pour l'installation et des permanences au stand des 24h rollers lors des 24h du Mans auto, ainsi que les 27, 28 et 29 juin, pour contribuer au montage et au démontage des installations des 24h rollers ;
- le 14 juin, au rallye de Roul'Mans ;
- le 20 juin, à l'assemblée générale du club de La Flèche ;
- le 22 juin, lors du Grand national de Coulaines ;
- le 4 octobre, à l'assemblée générale du club de Connerré ;
- le 4 octobre, à l'assemblée générale du club de Coulaines ;
- le 25 octobre, à l'assemblée générale du club de Mamers.

Egalement à l'occasion d'**événements organisés par ou avec d'autres instances** :

- les 23 avril et 24 juin, participation aux réunions d'information sur la Junior tribu ;
- réunions, le 3 mai, avec un représentant de la voirie départementale et, le 28 mai, au cabinet du préfet pour la randonnée des 24h rollers ;
- le 6 juin, participation au HUB sarthois sur l'avenir du sport ;
- le 10 juin, accueil de la commission nationale de rink hockey à la maison des sports ;
- le 10 juillet à Beaumont sur Sarthe et le 17 juillet à Loué dans le cadre de « Cet été la Sarthe, destination sports » ;
- le 21 septembre, au Forum jeunes, place des Jacobins au Mans ;
- rencontres, le 21 septembre, avec l'adjointe au maire du Mans, déléguée à la jeunesse, et le 30 septembre avec l'adjoint au maire du Mans, délégué aux sports, au sujet des infrastructures nécessaires aux activités du roller et du skateboard ;
- le 5 octobre, pour la mise en place de la Junior tribu du comité ;
- le 15 octobre, avec le docteur Antoine Dib, médecin référent du comité ;
- le 18 octobre, lors du « pow wow » des Juniors tribus de la Sarthe réunies par la DDCS et le CDOS ;
- le 29 octobre, lors du stage départemental « course » cadets/juniors organisé à Joué l'Abbé ;
- le 7 novembre avec la direction des JSCoulaines pour l'utilisation des installations sportives de cette commune par d'autres clubs et athlètes du département.

## Rapport financier du trésorier, Boris Lelarge.

Les comptes 2018-2019 sont présentés à l'aide des tableaux ci-après et assortis de quelques commentaires sur l'évolution des ressources et des charges d'une année sur l'autre.

### RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2018/2019	2017/2018	Évolution
Subventions obtenues	12 127 €	11 306 €	+7,3% 😊
Cotisations des adhérents	8 507 €	9 205 €	-7,6% 😞
Dons, Legs	13 €	14 €	-7,1% 😞
<b>Total des ressources</b>	<b>20 647 €</b>	<b>20 525 €</b>	<b>+0,6%</b> ➡

### COMITE DEPARTEMENTAL DE ROLLER ET SKATEBOARD 72

2018/2019

#### ACTIVITÉ GLOBALE

	2018/2019	2017/2018	Évolution
Ressources associatives	20 647 €	20 525 €	+0,6% ➡
Ventes de marchandises	392 €	21 €	🏆
Prestations vendues	21 200 €	22 878 €	-7,3% 😞
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>42 239 €</b>	<b>43 424 €</b>	<b>-2,7%</b> ➡

Entretien du 15/11/2019 présenté par Lelarge Boris

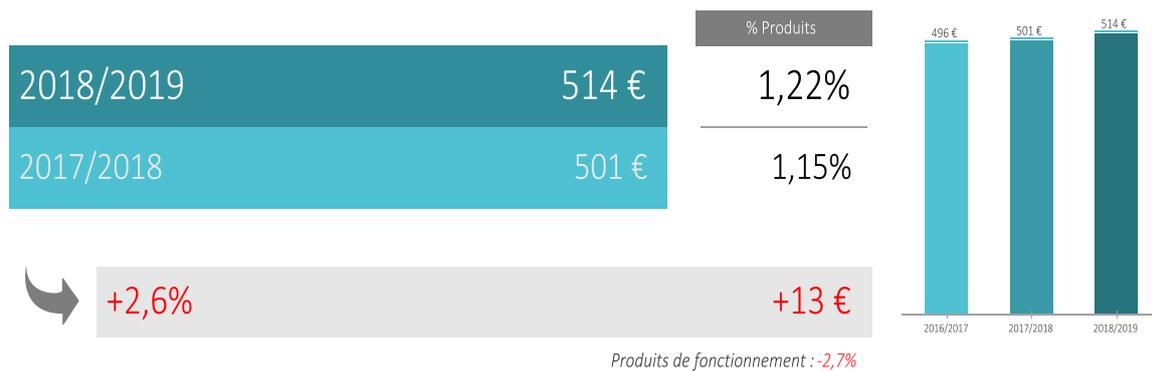
Sont en baisse les cotisations, suivant naturellement la diminution du nombre d'adhérents, ainsi que les prestations du fait de la suppression des temps d'activités périscolaires (TAP).

## CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2018/2019	2017/2018	Évolution	
Fournitures consommables	2 120 €	738 €	+1 382 €	+187,3%
Locations, Charges locatives	1 365 €	1 275 €	+90 €	+7,1%
Primes d'assurance	20 €	590 €	-570 €	-96,6%
Intermédiaires et honoraires	977 €	518 €	+459 €	+88,6%
Publicité	540 €	888 €	-348 €	-39,2%
Déplacements, Réception	2 517 €	3 904 €	-1 387 €	-35,5%
Frais postaux, Télécom.	131 €	178 €	-47 €	-26,4%
Frais bancaires	80 €	65 €	+15 €	+23,1%
Autres services extérieurs	30 €	245 €	-215 €	-87,8%
<b>TOTAL</b>	<b>7 780 €</b>	<b>8 401 €</b>	<b>-621 €</b>	<b>-7,4%</b>

Les principales évolutions de charges s'expliquent en hausse par l'acquisition de 15 skateboards et une augmentation excessive de la rémunération du prestataire de paye qui a conduit à rompre le contrat, en baisse par le non renouvellement de l'impression de flyers et la réduction des déplacements induite par la suppression des TAP.

## IMPÔTS ET TAXES



## CHARGES DE PERSONNEL

2018/2019 28 718 €

2017/2018 26 348 €

% Produits

67,99%

60,68%

+9%

+2 370 €

Produits de fonctionnement : -2,7%

La rémunération de l'agent de développement a été revalorisée afin de respecter le minimum conventionnel.



Entretien du 15/11/2019 présenté par Lelarge Boris

Pour les frais de personnel, l'augmentation a pour origine un rattrapage en application du minimum conventionnel qu'avait négligé l'ancien prestataire.

## RÉSULTAT DE L'EXERCICE

2018/2019 4 699 €

2017/2018 8 675 €

% Produits

11,12%

19,98%

-45,8%

-3 976 €

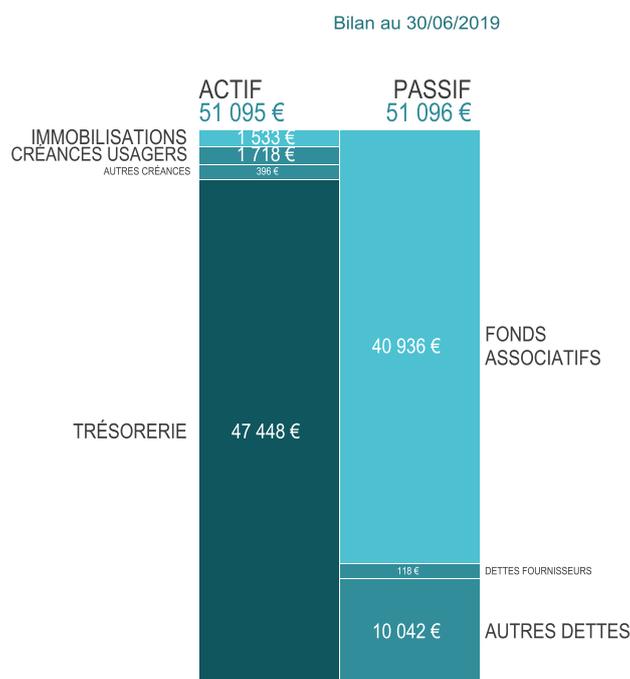
Produits de fonctionnement : -2,7%



## SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2018/2019	2017/2018	Évolution	
Produits de fonctionnement	42 239 €	43 424 €	-1 185 €	-2,7% →
Marge globale	21 592 €	22 899 €	-1 307 €	-5,7% 😞
Charges de fonctionnement	7 780 €	8 400 €	-620 €	-7,4%
Impôts et taxes	514 €	501 €	+13 €	+2,6%
Charges de personnel	28 718 €	26 348 €	+2 370 €	+9%
Dotations aux amortissements	476 €	234 €	+242 €	+103,4%
Résultat courant non financier	4 699 €	7 867 €	-3 168 €	-40,3%
Résultat courant	4 699 €	7 867 €	-3 168 €	-40,3%
Résultat exceptionnel	0 €	808 €	-808 €	
Résultat de l'exercice	4 699 €	8 675 €	-3 976 €	-45,8%

En diminution d'une année sur l'autre, le résultat demeure confortable.



La principale observation sur le bilan concerne la réserve d'environ 40.000€ : celle-ci est constituée afin de garantir l'emploi d'agent de développement en début de l'olympiade suivante, en raison de l'incertitude pesant sur les décisions qui concerneront les prestations actuelles (ligue régionale et ville du Mans). Les autres dettes sont constituées principalement d'une subvention encaissée sur l'exercice, mais impactant le résultat de l'exercice prochain.

Soumis au vote, les comptes 2018/2019 sont approuvés par 65 voix (11 clubs) et 5 abstentions (1 club).

A noter le souhait de participants de mieux paramétrer les tableaux de telle sorte que les chiffres projetés puissent être lus par tous.

Soumis au vote, le **budget prévisionnel 2019/2020** figurant ci-après est adopté par 65 voix (11 clubs) et 5 abstentions (1club).

PREVISIONS BUDGETAIRES 2019-2020					
RESSOURCES			DEPENSES		
	Réalisé 2018/29	Proposé 2019/20		Réalisé 2018/29	Proposé 2019/20
<b>Ressources associatives</b>	<b>20 647 €</b>	<b>17 600 €</b>	<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>7 780 €</b>	<b>6 650 €</b>
<b>Subventions</b>	<b>12 127 €</b>	<b>9 800 €</b>	Fournitures consommables	2 120 €	1 000 €
CNDS emploi	0 €		Location et charges locatives	1 365 €	1 370 €
CNDS actions	2 800 €	2 500 €	Assurances	20 €	500 €
FDVA	0 €		Honoraires et formation	977 €	600 €
CD emploi	0 €		Publicité et Communication	540 €	500 €
CD projet	9 021 €	7 000 €	Déplacement et représentation	2 517 €	2 500 €
CD MDS	306 €	300 €	Frais postaux et téléphone	131 €	100 €
<b>Cotisations</b>	<b>8 520 €</b>	<b>7 800 €</b>	Frais bancaires	80 €	80 €
Reversement FFRS	853 €	800 €	Frais divers	30 €	
Cotisation clubs	5 359 €	5 000 €	<b>Impôts et taxes</b>	<b>514 €</b>	<b>500 €</b>
Engagements championnat et stages	2 296 €	2 000 €			
Divers	13 €	0 €	<b>Charges de personnel</b>	<b>28 718 €</b>	<b>29 000 €</b>
<b>Ventes de marchandises</b>	<b>392 €</b>	<b>0 €</b>	<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>476 €</b>	<b>800 €</b>
Divers ventes (papier, roller)	392 €	0 €	<b>Autres charges</b>	<b>51 €</b>	<b>50 €</b>
<b>Prestations de services</b>	<b>21 200 €</b>	<b>19 400 €</b>			
TAP	1 269 €	0 €			
Prestations SPOT (ville du Mans)	8 013 €	8 000 €			
Mutualisation Ligue	9 151 €	9 000 €			
Prestations compétition	658 €	600 €			
Prestations stages et formations	1 175 €	1 000 €			
Remboursement frais KM divers	933 €	800 €			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>42 239 €</b>	<b>37 000 €</b>	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>37 539 €</b>	<b>37 000 €</b>
				4 699,08 €	0,00 €
				Résultat N	Résultat N+1

### Rapport de l'agent de développement, Alexandra Duchemin.

Cette année encore la saison est passée très vite, une multitude de projets en tête et le temps manque pour avoir l'opportunité de tous les mettre en œuvre.

L'action de l'agent de développement au sein du comité départemental est toujours répartie en trois grands domaines : la gestion administrative, les prestations en vue de financer l'emploi et le développement.

**La gestion administrative**, c'est l'aide aux bénévoles pour suivre les différents courriers, l'élaboration des dossiers de subvention, mais également la facturation et l'aide à la gestion des commissions. Malgré la tendance à minimiser le temps passé sur cette mission parce qu'on ne le comptabilise pas, celle-ci reste néanmoins particulièrement chronophage, notamment à certaines périodes de la saison. Il est encore nécessaire de travailler pour étoffer les équipes de bénévoles au sein des commissions afin que ces dernières participent à leur propre développement avec plus d'autonomie. C'est en bonne voie puisque la course et le hockey ont depuis peu de nouveaux acteurs qui se sont répartis les tâches en leur sein.

**Les prestations**, indispensables pour générer des ressources, représentent, entre le temps de préparation et le temps d'action, 50% de l'emploi ; cette saison elles se sont traduites par :

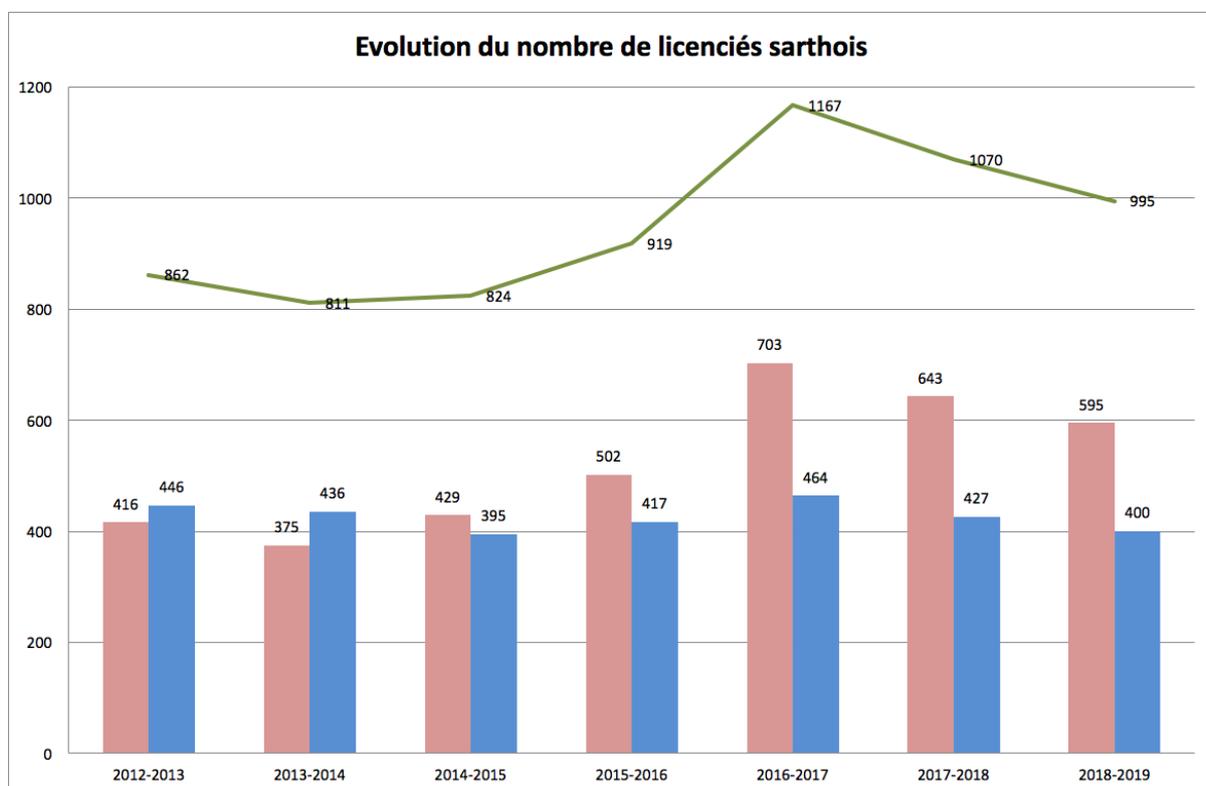
- la mission de chargée de développement pour la ligue des Pays de La Loire, pour un tiers du temps de travail,
- le contrat avec la ville du Mans pour les cours et stages au SPOT qui connaissent un tel succès que, pour la saison à venir, un quatrième créneau a vu le jour,
- l'encadrement de stages et formations pour le compte du CDRS, mais également de la ligue.

Même si le but premier de ces prestations est le financement de l'emploi et pas directement le développement du roller et du skateboard en Sarthe, c'est un investissement pour l'avenir, puisque cela permet de former les bénévoles de demain, de faire découvrir nos activités au plus grand nombre même en dehors des licenciés et de travailler au développement sur un territoire plus grand auprès de nos voisins.

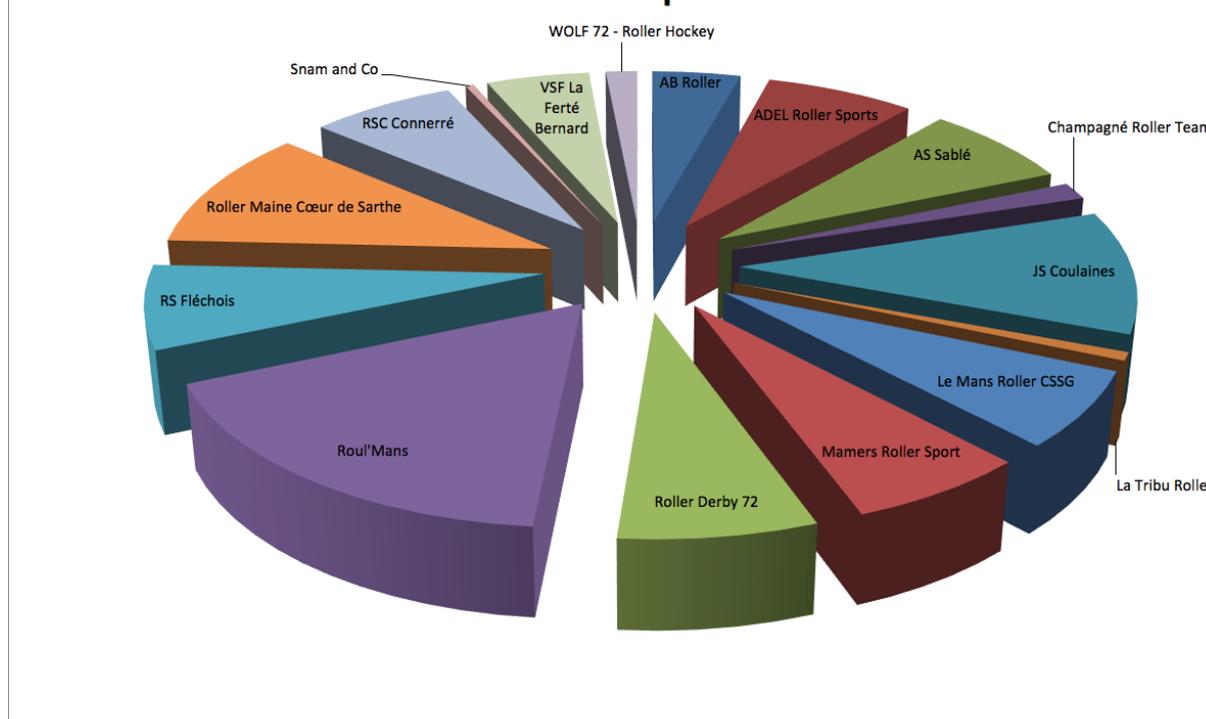
Le temps restant, permet de faire réellement du **développement**. Cela comprend l'accompagnement des clubs qui le souhaitent, les relations avec les projets du CDOS, notamment les journées d'été qui nous permettent de créer du lien avec les autres acteurs du sport.

Enfin, un petit point sur les statistiques de ces dernières années. Une fois l'engouement lié à la série télévisée Soy Luna de Disney passé, les chiffres sont plus dans la norme, mais se maintiennent tout de même près des 1.000 licenciés, un des objectifs de cette olympiade. A noter que le club de La Flèche, dernier créé, constitue aujourd'hui une part non-négligeable des licenciés.

Il convient maintenant de réfléchir au plan de développement de la prochaine olympiade et aux objectifs à mener à bien.



## Les licenciés des clubs sarthois pour la saison 2018-2019



### 3<sup>ème</sup> PARTIE. RAPPORTS DES COMMISSIONS.

#### La course, par Philippe Delavenne.

Philippe Delavenne indique sommairement que les patineurs sarthois se sont montrés partout, au niveau régional comme au niveau national. Pour les plus jeunes, si le kid's roller a connu un bon succès, il n'en a pas été de même pour le speed roller. Un effort a porté pour l'actuelle saison sur le calendrier, d'autant que l'organisation du kid's roller (combiné de préférence avec le speed roller) relève désormais de la commission de la course.

Un débat a lieu sur l'inadaptation des infrastructures (taille des salles, revêtement de sol impropre au roulage...), chacun devant être vigilant lorsqu'un projet de modification de salle est d'actualité.

Un regret est exprimé sur les compétitions préparatoires au championnat de France indoor (une seule, à Coulaines) et sur la rareté des courses départementales au cours desquelles pourraient s'exprimer des jeunes qui n'ont pas (encore) le niveau régional.

Philippe Delavenne confirme qu'il s'agit là de sa dernière intervention en tant que président de la commission de la course dont il restera cependant membre.

Dans le prolongement de ce dernier exposé, le président souligne que cela fait 26 ans que Philippe Delavenne se consacre au roller au sein du VSF de la Ferté Bernard successivement comme accompagnateur, comme encadrant doté du brevet d'initiateur fédéral, comme entraîneur avec quelques titres départementaux, régionaux et nationaux, comme dirigeant en tant que trésorier puis président.

Philippe Delavenne prend également des responsabilités au sein du comité départemental de roller et skateboard, siégeant au conseil d'administration depuis 1995 et membre puis responsable de la commission course depuis 2013.

Pour cet engagement dans le roller, également au sein du club omnisports de La Ferté Bernard, et dans bien d'autres disciplines depuis 60 ans, Philippe Delavenne a enfin obtenu la médaille de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

De chaleureux applaudissements prolongent ces propos.

### **L'arbitrage, par Laurent Blanche.**

La saison passée, 10 juges officiaient en Sarthe, 2 nationaux, 3 régionaux dont 2 nouvellement diplômés, et 5 stagiaires.

Ils ont été présents sur les compétitions départementales, régionales et nationales. 7, ayant effectué au moins 3 évènements, peuvent prétendre aux indemnités octroyées par le comité sarthois, pour un montant total de 705 euros.

Cette année, ces indemnités ont augmenté et se montent à 20 euros pour les diplômés et 15 euros pour les stagiaires, pour ceux qui ont officié sur 3 évènements dont 1 kid ou speed obligatoire pour les stagiaires.

Malheureusement, pour cette nouvelle saison, 4 désistements sont à déplorer et les clubs sont appelés à encourager les bénévoles et parents afin de persévérer dans l'effort de la Sarthe souligné par la région ; par manque de juges, certaines compétitions pourraient ne pas avoir lieu. Actuellement :

- Mamers, 1 juge régional,
- Coulaines, 1 juge national,
- RMCS, 1 juge national, 2 juges régionaux et 1 stagiaire,
- La Ferté Bernard, 1 juge stagiaire.

### **Le freestyle.**

Cyrille Henrio est désormais licencié hors de la Sarthe. Il est donné lecture de son dernier rapport en conseil d'administration.

Lors de la dernière saison, la Sarthe a été représentée dans 9 compétitions sur 31 avec des riders du RMCS et de Roul'Mans. Ainsi, parmi les résultats à retenir au plan national :

- Andrew Brocard, de Roul'Mans, a été, en hauteur pure, 3<sup>ème</sup> à Roscoff (23 et 24 février), 1<sup>er</sup> à Quimper (24 mars), 1<sup>er</sup> à Saint Gilles Croix de Vie (4 et 5 mai), 1<sup>er</sup> à Thouars (19 mai) et 4<sup>ème</sup> au championnat de France à Niort (30 mai au 2 juin) ;
- Sarah Girard, du RMCS, a été 2<sup>ème</sup> en hauteur pure à Thouars.

Au challenge annuel (championnat où l'on marque des points à chaque compétition) :

- Andrew Brocard a obtenu la 10<sup>ème</sup> place en skate cross et la 7<sup>ème</sup> place en hauteur pure ;
- Maève Jeandel, du RMCS, a obtenu une 7<sup>ème</sup> place en skate cross et une 5<sup>ème</sup> place en hauteur pure ;
- les autres patineurs du département ont eu trop peu de résultats pour figurer au classement.

Cyrille Henrio a jugé dans 6 compétitions dont 3 en tant que juge arbitre.

Au plan local, l'épreuve starter du 7 avril organisée par Roul'Mans a été une franche réussite. Les retours sont positifs au point qu'on s'intéresse déjà à la date de la prochaine édition. Le président de Roul'Mans indique que cette compétition devrait pouvoir se tenir en dépit de difficultés pour impliquer des bénévoles.

### **La randonnée, par Patrick Pénault.**

**4 évènements ont été proposés** lors de la dernière saison, au niveau national pour l'un et au niveau départemental pour les 3 autres :

- la randonnée des 24 heures rollers (bien qu'annulée), organisée par le comité,
- la randonnée des lumières, organisée en décembre par Coulaines,
- la randonnée « carnaval », organisée en mars par Roul' Mans,
- le rallye traditionnel organisé en juin par Roul'Mans.

**Objectifs pour les années futures** (réunion de la commission de la randonnée lundi 18 novembre pour en débattre) :

- proposer un planning (toujours au niveau du département) où l'on retrouvera ces différents évènements, le but étant de les pérenniser ;
- inclure dans ce planning des randonnées sur des voies vertes (ouvertes à tous les niveaux) :
  - sur l'unique voie verte sarthoise « rollable » : La Flèche – Le Lude,
  - sur d'autres voies vertes proches du département (Caen par exemple) ;
- favoriser les contacts entre les randonneurs des différents clubs pour former ou pour compléter des équipes : pour les 6 heures, 12 heures et 24 heures... (cela passe par la communication entre clubs, et nécessite donc d'avoir un interlocuteur identifié par club) ;
- autre idée à approfondir : réaliser une randonnée dans le nord, l'est, le sud et l'ouest de la Sarthe en s'appuyant sur les clubs locaux (par exemple, Mamers, La Ferté-Bernard, La Flèche, Sablé sur Sarthe et d'autres clubs volontaires évidemment) ; ces randonnées pourraient être inscrites dans le cadre des **randos « patrimoine »** que le responsable régional s'efforce de mettre en œuvre en Pays de Loire, avec des thématiques différentes (en 2019, la rando des 24h rollers était axée sur le patrimoine automobile des 24h du Mans).

**Un séminaire de la commission nationale de la randonnée** a eu lieu 9 novembre et dont l'ordre du jour prévoyait d'aborder les points suivants :

- la réglementation applicable aux randos roller : les règles techniques et de sécurité,
- communiquer son évènement avec My Roller,
- randonnées urbaines : quelles perspectives ?
- formation des staffeurs : présentation du niveau 3 « coordonnateur technique randonnée »,
- les équipements : comment dialoguer avec les collectivités ?
- la loi mobilité : quels enjeux pour le roller, le skateboard et la trottinette,
- randos vertes : présentation du circuit 2020 dont les dates connues sont les suivantes :
  - la « rando Atlantisport » aura lieu en Loire-Atlantique le dimanche 22 mars,
  - la 13<sup>ème</sup> édition des Boucles de la Meuse le dimanche 7 juin,
  - la rando des Lacs (Aube) le dimanche 14 juin,
  - la Boucle du bassin d'Arcachon les samedi 12 et dimanche 13 septembre.

### **Le roller derby, par Sophie Frebet.**

#### **Bilan 2018-2019**

A la suite de l'étape du championnat de France organisée au Mans par le Roller Derby 72, Les Missfeet ont atteint la 2<sup>ème</sup> place de leur zone de qualification, ce qui leur a permis d'accéder aux playoffs pour tenter la montée en division supérieure (national 1). L'équipe a cependant choisi de ne pas s'y présenter car ce même week-end était célébré le mariage de deux de ses membres.

Le tournoi annuel, Le Never Track Down, a encore remporté un franc succès, de nombreuses équipes ont souhaité y participer (Namur de Belgique était là!) et le public a répondu, encore une belle réussite.

#### **Saison 2019-2020**

L'effectif est de 74 licenciés (+ 4 par rapport à l'année passée), en croissance constante, répartis entre 22 hommes et 52 femmes et 3 équipes :

- Les Missfeet : féminine championnat de France,
- Les Chicaneuses : féminine loisir,
- Les Rillettes Chili Peppers : masculine loisir,
- un niveau débutant qui compte 19 personnes.

Le calendrier :

- Forum Jeunes le 21 septembre avec 3 matches en extérieur, le service jeunesse et sport de la ville du Mans a permis cette belle vitrine ;
  - organisation de l'étape 2 du championnat de France les 1 et 2 Février 2020 ;
  - Never Track Down 4 les 16 et 17 mai 2020 ;
  - Tournoi équipes loisir : date non définie.
- Tous les événements ont lieu au gymnase du SUAPS (300 euros location/week-end).

Des passages de roues vont être organisés avec un licencié BIF de l'association, à la suite du succès de la première session.

#### **Bilan du conseil d'administration.**

Malgré le souhait de faire plus, le manque de créneaux oblige à restreindre les recrutements ; le roller derby est un sport qui prend de la place... pour un entraînement de qualité : il faut un track par équipe et à l'heure actuelle, ce n'est pas le cas.

Par ailleurs, les bénévoles fondateurs sont à bout de souffle, tant pour la gestion de l'association que le coaching : ainsi, Julie Chevet, qui est un des piliers de l'association, ancienne présidente, chargée de la formation des arbitres, coach des deux équipes loisir, grande électrice à la fédération, doit faire une pause. L'énergie dépensée ne permet pas au roller derby de grandir plus au sein de la ville du Mans. Il est difficile pour l'association de se projeter dans la prochaine olympiade dans ces conditions et, pour répondre à une question de l'assemblée, de mettre des forces pour inciter et aider d'autres clubs à développer le roller derby en Sarthe.

Le bureau de l'association est demandeur de formation en gestion associative.

#### **Le roller hockey, par Nicolas Vannier.**

##### **Saison 2018/2019.**

4 clubs font régulièrement du hockey (Roul'Mans, Wolf 72, AB Roller, Sablé) et 3 clubs en font occasionnellement lors de séances d'initiation dans le cadre de l'école de patinage (ADEL, CSSG, La Flèche).

5 joueurs font de la compétition dans le cadre d'une entente avec 2 clubs de la région de Nantes (les Remparts de Nantes + les Mustangs de la Chapelle sur Erdre) : Natthan (U20), Loïs (U17), Arthur (U17), Alex (U15 + surclassement U17) et Lou-Anne (U15). Les matches ont lieu dans les régions Pays de la Loire et Centre.

Une rencontre interclubs organisée par le club Roul'Mans a accueilli environ 60 participants (moitié adultes, moitié enfants) de 8 clubs.

##### **Début de saison 2019-2020.**

Le club de Mamers débute une activité régulière du hockey. 5 clubs font maintenant du hockey régulièrement

Un stage de hockey a enfin pu avoir lieu, le 4 novembre à Mamers. Il y a eu 17 participants de 4 clubs. Tous souhaitent renouveler l'opération

La commission hockey se trouve maintenant renforcée par 2 nouveaux membres : Laurent Chailleux (Roul'Mans) en tant que responsable loisirs, et Martial Deu (Wolf 72) en tant que responsable compétitions

Plusieurs hockeyeurs (adultes et ados) vont participer cette année à des matches de niveau loisirs dans la région. Le premier match a eu lieu le 13 octobre aux Herbiers (Vendée), avec 10 participants sarthois de 3 clubs.

#### **Lignes directrices pour l'olympiade 2020-2024 :**

- essayer de mettre en place 2 équipes Sarthe : 1 équipe adultes + 1 équipe enfants ;
- continuer à développer les échanges entre les clubs, au travers des rencontres interclubs (mini tournoi) et des matches loisirs dans la région ;
- faire du lobbying pour obtenir des salles adaptées à la pratique du hockey (sol, stockage, protections) et à l'accueil du public (tribunes).

#### **Les stages et la formation, par Laure Jamaux.**

##### **Concernant la partie formation :**

- la formation du BIF s'est terminée le 27 janvier à Joué L'Abbé : 100% de réussite pour les 5 candidats dont 3 Sarthois ;
- pas de formation de staffeurs de niveau 1 cette saison, elle sera reconduite l'an prochain ;
- la formation BEF course prévue en Sarthe n'a pu se dérouler en raison du trop faible nombre d'inscrits malgré une demande réelle.

##### **Concernant la partie stage :**

- le stage agilité enfant du 16 mars a pu être réalisé avec 30 patineurs à Connerré ;
- le stage agilité adulte du 26 janvier 2019 avec 16 inscrits au Mans ;
- le stage slalom du 22 juin a du être annulé, les structures n'étant pas disponibles ;
- le premier stage vitness a vu le jour le 18 novembre 2018 à Laigné en Belin, cependant le deuxième et le troisième stage ont été annulés par manque de structure et/ou de patineurs ;
- les stages course : seulement deux annulations (mini-poussins/benjamins) par manque de patineurs/structure et pour cause d'une compétition ajoutée à la date prévue ; ces stages ont concerné 62 inscrits pour l'ensemble des stages à La Ferté-Bernard, Coulaines et Mamers.

Cette année, les inscriptions se feront d'une manière différente de l'an passé. En effet, un tableau excel est mis en place et ouvert à tous ceux qui auront le lien. Le principe est de s'inscrire (y marquer le nombre de participants dans la colonne du club) avant la date limite sans avoir à prévenir la commission. Une fois le stage validé par son nombre de participants, la commission enverra les documents pour l'inscription.

Des remerciements sont adressés aux bénévoles encadrant les stages avec l'éducateur sportif (Mélania, Célia, Anne, Mathieu, Christophe, Antonin, Manon et Frédéric), sans oublier les clubs en capacité d'accueillir qui s'investissent pour la réalisation des stages mais aussi des formations. La recherche des structures est en effet une des difficultés pour l'organisation de ces stages tout au long de l'année. Une proposition sera émise en fin de réunion pour aider les clubs à accueillir davantage de stages pour la saison 2019-2020.

### **La promotion et la communication, par Laure Jamaux.**

Lors de cette saison 2018-2019, le kid's roller continue de faire rouler entre 90 et 110 patineurs par manche. Le règlement s'affine ainsi que le logiciel grâce à Sylvain Miserette remercié pour son aide régulière. Le nombre d'inscriptions tardives des clubs a diminué, de bon augure pour la saison prochaine. 57 absents sur un total des 5 manches, moins que l'an passé, mais un nombre encore trop élevé, ce qui n'aide pas à l'organisation au niveau du secrétariat.

- M1 Coulaines le 10/11/2018 avec 99 inscrits,
- M2 Sablé sur Sarthe le 08/12/2018 avec 98 inscrits,
- M3 Laigné en Belin le 12/01/2019 avec 103 inscrits,
- M4 Mamers le 02/02/2019 avec 92 inscrits,
- M5 La Flèche le 09/03/2019 avec 110 inscrits.

Depuis septembre, l'organisation du kid's roller fait partie de la commission course.

Des remerciements sont adressés aux clubs organisateurs des kid's, ainsi qu'à ceux dont la candidature n'a pas été retenue, également à l'agent de développement pour son aide à l'amélioration de cette commission.

### **L'artistique et le roller dance, par Mathilde Simonin**

Le développement du roller artistique à Roul'Mans est marqué à la fois par un frein (le départ des adolescents vers des lieux d'études les éloignant du Mans) et par une dynamique (la recherche de coopération avec les départements d'Ille et Vilaine et du Maine et Loire).

Le roller dance accueille à Roul'Mans de plus en plus de pratiquants réguliers. Des stages sont organisés pour faire découvrir la discipline et permettre aux pratiquants de se perfectionner : stage fédéral pour encadrants et pratiquants en janvier 2019, stage interne pour pratiquants à Roul'Mans suivi d'une soirée roller party en octobre 2019. Un nouveau stage fédéral est prévu début janvier 2020.

### **Le skateboard, par Jérémy Hériveau**

Deux voies sont à explorer pour augmenter le nombre de licenciés en skateboard :

- la formation, le BIF notamment, pour encadrer des jeunes en initiation ;
- la pratique en compétition.

#### **4<sup>ème</sup> PARTIE – ELECTION ET QUESTIONS DIVERSES**

##### **Election de deux nouveaux membres du conseil d'administration.**

Les postes laissés vacants par Cyrille Henrio et Philippe Delavenne sont à pourvoir.

Deux candidatures sont parvenues au comité, celles de Yannick Cojean de Mamers et celle d'Olivier Masson licencié à la Flèche.

Ils sont tous deux élus et félicités par le président. Le conseil d'administration se retrouve à nouveau constitué de quinze membres représentant la totalité des disciplines pratiquées en Sarthe et issus désormais de sept clubs différents.

##### **L'assemblée générale de la fédération**

Gérard Beaujeu et Catherine Gallais s'y rendront le 7 décembre pour représenter les clubs de la Sarthe. Ils recueilleront volontiers les questions, suggestions et remarques diverses pour les porter à cette occasion.

##### **Les inscriptions aux 24h rollers 2020**

Pour répondre à une question, le site de l'événement indique que « les équipes inscrites en 2019 ont accès au formulaire d'inscription pour une RE-INSCRIPTION avec un tarif préférentiel valable jusqu'au 12 janvier 2020 (les capitaines des équipes ont reçu un lien spécifique et un code promo) ».

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Avant de lever la séance, et afin que l'assemblée puisse profiter des informations, le conseil d'administration est appelé à délibérer sur deux sujets.

##### **La répartition des responsabilités au sein du conseil d'administration.**

Du fait de l'élection de Yannick Cojean et d'Olivier Masson au conseil d'administration, il est décidé de confier la responsabilité des commissions du freestyle à Olivier Masson, de la course à Laurent Blanche et de l'arbitrage à Yannick Cojean, les autres attributions étant inchangées.

##### **L'utilisation d'équipements communaux.**

Afin d'inciter les clubs à mettre une salle ou une piste à disposition des organisateurs de stages et formations organisés par le CDRS, le conseil d'administration décide que le CDRS prendra en charge 50% du solde de l'inscription demandé aux licenciés du club accueillant une telle activité.

Pour ce qui est de la ville de Coulaines, l'utilisation des équipements par des structures n'appartenant pas à cette commune fait désormais l'objet d'une tarification, cette mesure ne s'appliquant pas aux compétitions dont l'organisation est confiée à la section roller sports des JSC. Le conseil d'administration autorise en conséquence le président du CDRS à passer convention avec les JSC pour les stages et formations organisées directement par le CDRS ; la direction des JSC propose deux formules d'indemnisation, soit une location (9€ de l'heure pour une salle, généralement le gymnase Braque, et 5€ de l'heure pour la piste), soit une prestation de compensation au bénéfice de la section roller sports : c'est cette dernière qui est retenue par le conseil d'administration, sous la forme de l'abattement de 50% applicable à tous les clubs comme indiqué ci avant.

La piste de Coulaines peut être proposée par ailleurs pour l'entraînement de licenciés de clubs sarthois inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau (trois personnes de trois clubs différents sont concernées [ADEL, Champagné, RMCS]) : le conseil d'administration autorise son président d'une part à signer une convention entre le CDRS et les instances de Coulaines pour fixer les conditions d'utilisation de la piste, au taux horaire de 5€, d'autre part à imputer au CDRS la moitié de la charge incombant au club concerné.

L'utilisation de la piste de Coulaines par d'autres clubs que le résident est soumise à convention directe avec les instances de Coulaines moyennant un tarif communiqué de 12€ de l'heure pour une utilisation ponctuelle, ou 9€ au-delà de 10h par an.

-----

Le président remercie les participants et les intervenants d'une séance un peu dense. Il fallait lancer la dernière année de l'olympiade et marquer quelques repères pour bâtir le projet de développement 2020/2024. On aura un peu plus avancé lors de la réunion de printemps du conseil d'administration à laquelle seront conviés les responsables de clubs. Le président souligne l'engagement des bénévoles qui est précieux pour cultiver le meilleur de nos sociétés.

Il convie tout le monde à un moment de convivialité qui permet de prolonger les échanges.

Le président



Gérard BEAUJEU

Le secrétaire



Jean-Marie HUBERT